



Rhône-Alpes, Loire
Saint-Étienne
rue de la Roche du Geai, rue des Potagers, rue Kleber, parc de Pinelong

jardins ouvriers Montmartre-Tardy de Saint-Etienne

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42001281
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine industriel
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : jardin ouvrier

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1999, BL

Historique

La naissance précoce du mouvement des jardins ouvriers à Saint-Étienne, leur importance spatiale ainsi que l'attachement que leur porte une population enracinée à son milieu rural d'origine rendent ce cas assez exemplaire, car ils sont plus nombreux que partout ailleurs en France. Jean-Christophe

Bailly a écrit des pages remarquables sur ces jardins et les évalue environ à 3 200 parcelles qu'il qualifie de surfaces de repos, réparties un peu partout dans la ville, sur une superficie d'environ 89 hectares. Son regard les interroge et dépasse la dimension politique en les décrivant comme « des lieux à rêver », une sorte d'utopie montrant une autre façon d'habiter la terre. Il alerte toutefois sur les prémices d'une réglementation plus normative qui viendrait gommer une part du rêve en standardisant à outrance ces jardins locatifs qu'il qualifie de fragments discrets d'utopie.

C'est sous l'impulsion du père jésuite Volpette, que ces jardins se sont organisés à la fin du XIX^e siècle. Il met à disposition 500 m² à cultiver pour chaque famille ouvrière, ainsi que l'outillage, les semences et les moyens d'arrosage. Pour financer ce dispositif, il crée la Caisse rurale, société de secours ou banque mutuelle dont le principe inspire le Crédit mutuel. Les jardins Volpette sont gérés par les jésuites jusqu'en 1998, date à laquelle la direction est confiée à des laïcs. Ces jardins subsistent encore aujourd'hui. Le loyer très faible donne accès à des parcelles de 200 m² avec cabane. Il existe également sur le site minier du puits Couriot quelques « jardins des mineurs ». La majorité de ces jardins dépendent de la Fédération des associations de jardins ouvriers et familiaux de la Loire. Tout un ensemble de pratiques autour des savoir-faire horticoles anime ces lieux. Les nouveaux jardins partagés de Montreynaud suivent cet esprit de solidarité également initié par un père jésuite. Ce tissu de parcelles forme un grand jardin dans le centre-ville.

De même, le long de la vallée du Rhône, des grands jardins, ou champs-jardins ouvriers, rappellent les vastes bandes maraîchères qui existaient historiquement à proximité des villes pour leur approvisionnement en légumes frais. L'amélioration des moyens de transport ainsi que l'accroissement des villes a pu faire reculer, parfois assez loin, les centres d'approvisionnement.

[1]

Vant A., Contribution à une géo-histoire des jardins ouvriers stéphanois, Centre de recherches sur l'environnement géographique et social, cahier 4, université Lyon II, UER sciences de l'Homme et son environnement, Éd. l'Hermès, 1997, p. 12.

[2]

Bailly J.-C., Le dépaysement, voyages en France, Points, 2011, p. 57 à 67.

[3]

Père jésuite Félix Volpette, 1856-1922.

[4]

Jeantet R., Willemain J., « La banlieue maraîchère et le commerce des légumes à Lyon, jusqu'en 1939 ». In Les Études rhodaniennes, vol. 16, no 4, 1940, pp. 221-276.

Période(s) principale(s) : limite 19e siècle 20e siècle

Description

Dans le quartier de Montmartre-Tardy, les jardins ouvriers des Mineurs de Couriot, à deux pas de l'une des cités minières à immeubles des Mines de la Loire datant des années 30. (Cf photo)

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Bibliographie

- **Gay Georges, La Ville industrielle, de l'exception à la banalisation, 1996**
Gay Georges, La Ville industrielle, de l'exception à la banalisation : la fin des grandes usines métallurgiques de l'Ondaine et de Saint-Chamond, 1996, p. 197
p. 197
- **Commère René, Mémoires d'acier en Ondaine, 2000**
Commère René, Mémoires d'acier en Ondaine, Histoire d'un site métallurgique en région stéphanoise, 2000, p. 125
p. 125
AP
- **Vant André, Contribution à une géo-histoire des jardins ouvriers stéphanois**
Vant A., Contribution à une géo-histoire des jardins ouvriers stéphanois, Centre de recherches sur l'environnement géographique et social, cahier 4, université Lyon II, UER sciences de l'Homme et son environnement, Éd. l'Hermès, 1997, p. 12.
- **Bailly J.-Ch., Le dépaysement, voyage en France**
Bailly Jean-Christophe., Le dépaysement, voyages en France, Points, 2011
p. 57 à 67
- **La banlieue maraîchère et le commerce des légumes à Lyon**
Jeantet R., Willemain J., « La banlieue maraîchère et le commerce des légumes à Lyon, jusqu'en 1939 ». In Les Études rhodaniennes, vol. 16, no 4, 1940, pp. 221-276.

Annexe 1

Les jardins ouvriers/familiaux

Selon les termes définis par le vocabulaire typologique et technique des jardins (Marie-Hélène Bénétière, Jardin, vocabulaire typologique et technique, moMum, ed du Patrimoine, 2000, p.42.), les jardins ouvriers/familiaux représentent l'ensemble de parcelles de terre aménagées en jardin potager ou en jardin-fruitier, régies en association

déclarée ou reconnue d'utilité publique, et cultivées personnellement par des exploitants pour subvenir aux besoins de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. Les jardins ouvriers sont des jardins familiaux dissociés de l'habitat, loués à bas prix à des familles de travailleurs par des entreprises, des municipalités ou des associations de bienfaisance. Les premiers jardins familiaux ont été créés en 1896 par l'abbé Lemire, député-maire d'Azerbrouk (Haut de France), dans le cadre d'une association, « La Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer » reconnue d'utilité publique en 1909. Le mouvement est amorcé et s'étend à d'autres villes : Saint-Etienne, Valenciennes, Nantes, le Puy etc... ce mouvement s'étend jusqu'en Angleterre, Allemagne et même aux Etas -Unis (Détriot pour ses unempleado) L'exemple des jardins ouvriers/familiaux stéphanois (Loire) (VANT André, Contribution a une géo-histoire des jardins ouvriers stéphanois, Centre de recherches sur l'environnement géographique et social, cahier 4, université Lyon II, UER Sciences de l'Homme et son environnement, ed. L'Hermès, 1977, p. 12.)

La naissance précoce du mouvement des jardins ouvriers à Saint-Etienne, leur importance spatiale ainsi que l'attachement que lui porte une population enracinée à son milieu rural d'origine rend cet exemple pour André Vant exemplaire[2] qui a interrogé dans son travail de thèse leur fonctions économique et idéologiques.

Les premiers jardins ouvriers voient le jour à Sedan en 1893 après une timide expérience vers 1850 à Beaumont en Argonne. L'œuvre de la reconstitution de la famille créée deux années plus tôt par l'épouse d'un industriel drapier, lotit entre 27 familles deux champs de 14 000 m² loués à cet effet..

Cléricalisme et naissance des jardins ouvriers stéphanois

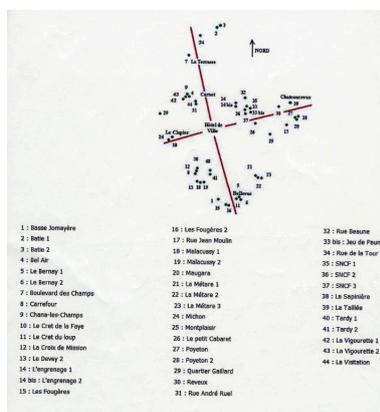
Le père Volpette enseignant au collège congréganiste St-Michel en est le fondateur à Saint-Etienne. En 1894, il loue trois champs de 5 et 4 hectares qu'il confie à 98 familles soit 608 personnes (p. 14) ; Les différents lots sont entre 350 et 500 m² correspond à peu près à nourrir une famille de six personnes. L'opération est un succès et génère l'augmentation du nombre des jardins qui passe à 410 en 1898 (pour 2 460 personnes sur environ 18 hectares). Ces installations se font au cœur des quartiers de mineurs. D'abord localisé à l'ouest de la ville par-delà les infrastructures ferroviaires et houillères de la gare du Clapier (puits Couriot), pour se développer ensuite dans le quartier de Côte Chaude en 1896. Puis l'est de la ville est touché entre la Manufacture royale d'armes et le quartier du Marais (aux abords du puits Marinoni à Montheu). Enfin au quartier du Soleil en 1898.

Dans le quartier de Montmartre-Tardy, les jardins ouvriers des Mineurs de Couriot, à deux pas de l'une des cités minières à immeubles des Mines de la Loire datant des années 1930. A l'arrière-plan, les deux crassiers du puits Couri [2] VANT André, Contribution a une géo-histoire des jardins ouvriers stéphanois, Centre de recherches sur l'environnement géographique et social, cahier 4, université Lyon II, UER Sciences de l'Homme et son environnement, ed. L'Hermès, 1977, p. 12.

Illustrations



Carte de localisation des jardins ouvriers de Saint-Etienne
(Bibliothèque municipale Tarentaise)
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR84_20184200152NUC



Carte géospatiale des jardins ouvriers de Saint-Etienne.
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR82_20164200290NUCA



Vue des jardins ouvriers du quartier Montmartre-Tardy.
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR84_20164200312NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'opération d'inventaire thématique de l'architecture stéphanoise (IA42000228) Rhône-Alpes, Loire, Saint-Étienne

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation de l'étude du patrimoine Industriel de la région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141269) Auvergne-Rhône-Alpes

Ville (IA42000229) Saint-Étienne

Auteur(s) du dossier : Nadine Halitim-Dubois

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

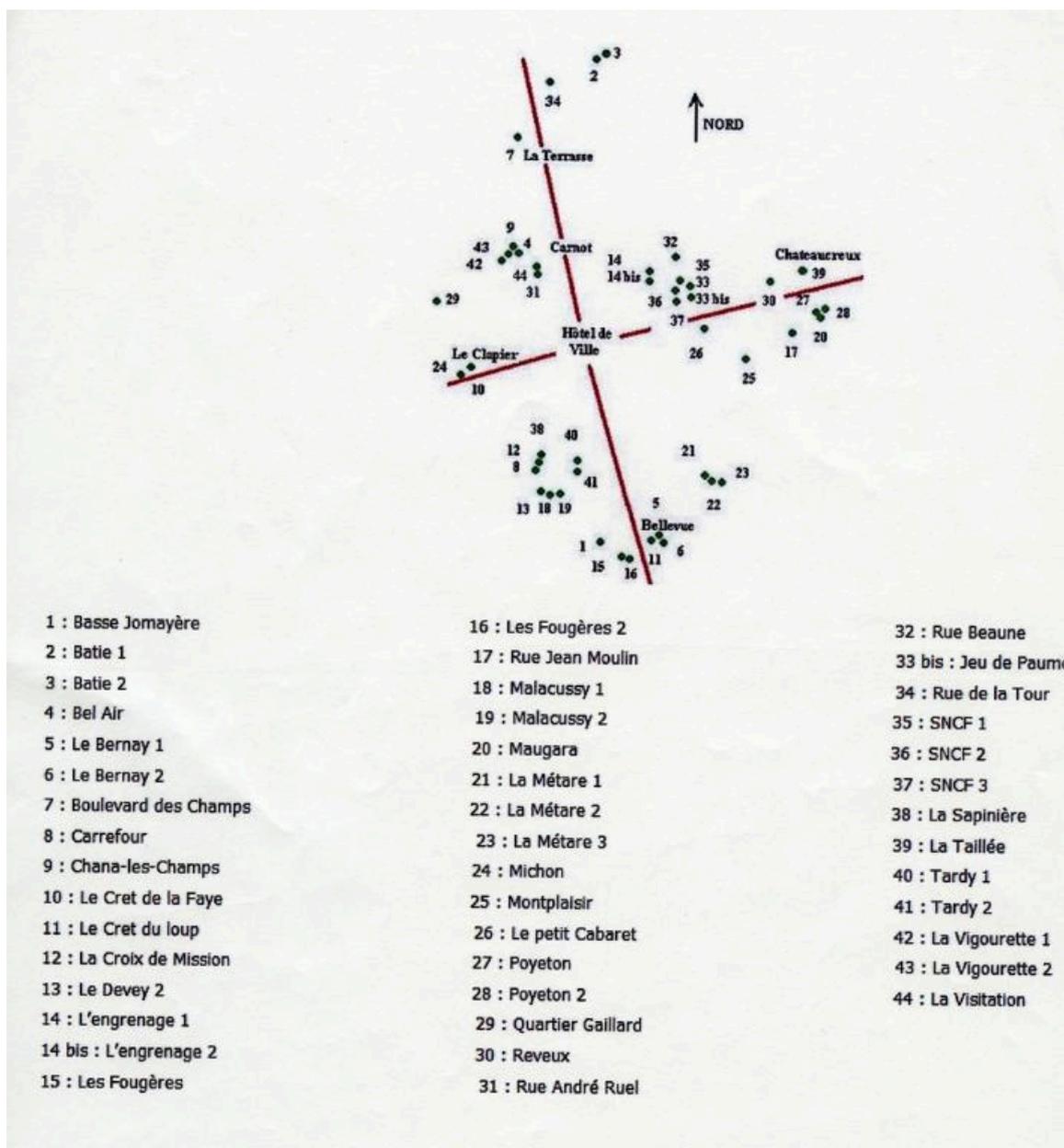


Carte de localisation des jardins ouvriers de Saint-Etienne (Bibliothèque municipale Tarentaize)

IVR84_20184200152NUC

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte géospatiale des jardins ouvriers de Saint-Etienne.

IVR82_20164200290NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des jardins ouvriers du quartier Montmartre-Tardy.

IVR84_20164200312NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation